

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 29 (1979)

**Heft:** 1: Histoire des Alpes : perspectives nouvelles = Geschichte der Alpen in neuer Sicht

**Artikel:** Démographie et peuplement dans le diocèse de Sion au moyen âge

**Autor:** Dubuis, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80808>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DÉMOGRAPHIE ET PEUPLEMENT DANS LE DIOCÈSE DE SION AU MOYEN ÂGE

Par PIERRE DUBUIS

Nous présentons ici les principaux résultats de la première phase de nos recherches sur la démographie des Alpes et des Préalpes de Suisse romande au bas moyen âge. Conduite à partir des documents conservés en Suisse, notre enquête prépare un dépouillement exhaustif des sources essentielles que contiennent les fonds de l'Archivio di Stato de Turin. Notre but était à la fois une meilleure définition de l'état des sources et l'ébauche de l'évolution démographique de la région<sup>1</sup>.

La documentation écrite présente des lacunes définitives. Presque inexistante avant le XI<sup>e</sup> siècle, elle se fait moins rare au XII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup>. Ce n'est que depuis les années 1260 que les comptes des châtelains savoyards, complétés dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle par de nombreux comptes de subsides, apportent des données spécifiques. A la suite des circonstances de l'histoire, ces documents laissent dans l'ombre le Valais oriental (à l'est de la Morge de Conthey)<sup>2</sup>.

Les contraintes exercées par le milieu alpin sur l'activité humaine déterminent-elles une évolution démographique particulière? Nos premières recherches apportent à cette importante question quelques éléments de réponse. Elles ont permis aussi l'approche de certains problèmes spéciaux, tels que la mortalité, la structure des familles et le nombre des enfants.

Les conditions extrêmes de la vie alpine rendent fragiles tous les équilibres. C'est pourquoi les régions de montagne sont un milieu tout indiqué pour mettre en évidence le rôle des facteurs qui peuvent influencer le nombre des hommes et leur distribution dans l'espace. Les sources existent, particulièrement abondantes; reste à leur poser les bonnes questions<sup>3</sup>.

1 Ce travail doit beaucoup aux discussions que nous avons eues avec le professeur Peter Rück, notre directeur de thèse, ainsi qu'avec nos collègues lausannois et valaisans, Mme D. Wasstiel, MM. A. Lugon, G. Coutaz, P.-Y. Favez et U. Portmann.

2 Vue d'ensemble de la documentation dans R.-H. BAUTIER et J. SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge*, tome 1, *Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, Etats de la Maison de Savoie*, 3 vol., Paris 1968-1974 (spécialement vol. I, pp. 395-398 et 445-447).

3 Pour notre région, la bibliographie se réduit à un seul article: J.-J. BOUQUET, «Quelques remarques sur la population du comté de Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle d'après les comptes de

## I. Les temps obscurs

Une phase d'expansion démographique prend fin dans notre région entre 1270 et 1330 environ<sup>4</sup>. Le phénomène qui s'achève alors débute et se développe au cours de siècles qu'aucun document écrit n'évoque. Le recours à des sources originales s'impose donc absolument. Elles existent, mais impliquent des recherches critiques complexes qui repoussent leur exploitation dans un lointain futur.

### 1. Les sources archéologiques

L'Église prescrit aux chrétiens d'assister à la messe dominicale. La nef de l'église paroissiale doit donc pouvoir abriter la population locale et s'adapter à son éventuelle croissance. Très développée en Valais depuis une vingtaine d'années<sup>5</sup>, l'archéologie des églises du haut moyen âge pourrait ainsi apporter au démographe quelques éléments utiles. Cette collaboration exige au préalable qu'archéologues et historiens de la pratique religieuse résolvent certains problèmes fondamentaux.

Tout d'abord, on ne peut prendre en considération que des églises paroissiales; or, en l'absence de tout document, les données purement archéologiques ne permettent que rarement de fixer le moment où une église devient paroissiale. On sait que l'espace de nef réservé aux fidèles varie; les résultats des fouilles ne donnent que peu de renseignements sur ses limites; on ne peut d'ailleurs exclure le fait qu'une partie des fidèles restaient dehors. Dans quelle mesure les prescriptions ecclésiastiques étaient-elles réellement appliquées? Si, en raison des distances et des obstacles topographiques<sup>6</sup>, les paroissiens ne fréquentaient leur église que sporadiquement, peut-on considérer les dimensions de sa nef comme un indice démographique valable? Enfin, indépendamment de ces difficultés, un agrandissement de nef inter-

subsidés», dans: *Revue Historique Vaudoise* 71 (1963), pp. 49–80. Sur la démographie de la Savoie, voir L. BINZ, «La population du diocèse de Genève à la fin du moyen âge», dans: *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, t. I, Genève 1963, pp. 145–196. Sur la démographie du Piémont, voir R. COMBA, «Vicende demografiche in Piemonte nell'ultimo medioevo», dans: *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, LXXV (1977), pp. 39–125, ainsi que C. ROTELLI, *Una campagna medievale. Storia agraria del Piemonte fra il 1250 et il 1450*, Torino 1973.

4 Voir plus bas.

5 Le pionnier est le chanoine P. Bourban, inventeur du site des églises abbatiales de Saint-Maurice d'Agaune avec J. Michel en 1896; leurs travaux ont été poursuivis par L. Blondel. Depuis 1958, F.-O. Dubuis, chef du Service cantonal des Monuments historiques, à Sion, a fouillé un nombre considérable d'églises valaisannes. Nous le remercions pour les renseignements qu'il nous a fournis.

6 Ce sont les motifs les plus souvent invoqués dans les suppliques visant à obtenir de l'évêque l'érection d'une nouvelle paroisse (du XVIe au XIXe siècle).

viendrait après (et souvent longtemps après) l'achèvement d'une phase démographique de croissance.

Limitons-nous pour l'instant à constater que les églises valaisannes du haut moyen âge manifestent une tendance certaine à l'agrandissement. La poussée démographique que connaissent alors d'autres régions de l'Europe pourrait éventuellement jouer un rôle dans cette évolution<sup>7</sup>.

Préhistoriens et médiévistes se sont penchés en démographes sur les squelettes découverts dans les sites qu'ils fouillent. Remarquables, les résultats acquis touchent évidemment la mortalité, mais aussi, par extrapolation, le nombre des hommes, la proportion des sexes et la structure par âges de la population<sup>8</sup>.

Les nombreuses sépultures trouvées dans le sous-sol des églises valaisannes pourraient être exploitées dans ce sens. Certains faits incitent cependant à la prudence. Les tombes sont difficiles à dater, en raison de la pérennité de leurs formes et de la rareté des objets inhumés avec le défunt. On remarque de plus une fréquente réutilisation des sépultures; la stratigraphie bouleversée des cimetières d'églises rend difficile la détection de ces cas. Enfin les défunts dont on retrouve les restes dans les lieux de culte ne représentent pas l'ensemble de la population, mais surtout l'élite locale.

Dans ces conditions, le riche matériel osseux dont nous disposons ne peut être interprété que dans la longue durée; il est peu susceptible d'indiquer des évolutions.

## 2. Les circonscriptions paroissiales

La surface des paroisses peut révéler quelque chose du type de peuplement qui y domine; leur division en unités plus petites peut indiquer des phénomènes de croissance démographique.

Nous savons qu'il y avait, dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle au moins, un évêque du Valais. Nous ignorons en revanche à quelle cadence s'est opérée la christianisation et la constitution du réseau paroissial<sup>9</sup>. On peut imaginer que les

7 Voir P. RICHÉ, «Problèmes de démographie historique du Haut Moyen Age (Ve–VIII<sup>e</sup> siècles)», dans: *Annales de démographie historique* (1966), pp. 37–57.

8 Un exemple: W. G. GEJVALL, *Westerhus. Medieval Population and Church in the Light of Skeletal Remains*, Lund 1960. Voir J. C. RUSSELL, «Recent advances in mediaeval demography», dans: *Speculum* 1965, pp. 84–101 (spécialement pp. 86–87). Pour le Plateau suisse, voir F. GOMBAY, *Die frühmittelalterliche Bevölkerung des schweizerischen Mittellandes*, Zürich 1976.

9 Parallèlement à l'étude des églises valaisannes du haut moyen âge, M. F.-O. Dubuis poursuit des recherches sur l'origine du réseau paroissial du diocèse de Sion. Nous lui sommes redevables de maints renseignements. L'interprétation démographique de la géographie paroissiale est périlleuse; nous en assumons toute la responsabilité! Voir note 14.

premières paroisses étaient d'une taille considérable. L'évangélisation progressant, une première vague de fractionnements s'est vraisemblablement produite dans le haut moyen âge, sous l'impulsion notamment des propriétaires de *villae* mérovingiens ou carolingiens<sup>10</sup>. D'autres paroisses se sont-elles constituées aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, sous la pression de la croissance démographique que l'on observe alors en d'autres lieux<sup>11</sup>?

Tel qu'on peut le reconstituer vers 1400<sup>12</sup>, le réseau paroissial du diocèse de Sion présente des zones de petites et moyennes paroisses et des régions de grandes circonscriptions. Ces dernières caractérisent le Haut-Valais, mais apparaissent aussi dans les grandes vallées méridionales du Valais romand. Curieusement, la zone des petites et moyennes paroisses correspond assez exactement à celle où ont été localisées les *villae* romaines<sup>13</sup>. C'est l'occasion de rappeler la question, capitale pour nous, de la continuité entre la basse antiquité et le haut moyen âge.

Le découpage paroissial constaté vers 1400 résulte donc probablement d'une évolution différenciée des grandes circonscriptions primitives<sup>14</sup>. Plusieurs hypothèses sont possibles. Les grandes paroisses refléteraient-elles la zone de parcours d'éleveurs essentiellement nomades? Les conditions propres à la plaine auraient-elles au contraire favorisé depuis longtemps un peuplement sédentaire assez dense? Il serait intéressant, dans ce contexte, d'examiner les circonstances et les causes du fractionnement des grandes paroisses du Haut-Valais, dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, mais surtout au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup>.

### 3. Conclusion

L'irritant silence des archives sur la période de constitution des populations médiévales du diocèse de Sion nous a incité à la témérité méthodolo-

10 Les premiers édifices chrétiens d'Ardon, de Saillon et de Muraz naissent dans de tels ensembles. Voir F.-O. DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon», dans: *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 21 (1961). – F.-O. DUBUIS et P. DUBUIS, «Les fouilles de la chapelle Saint-Laurent et les origines de Saillon», dans: *Vallesia* XXXIII (1978). – F.-O. DUBUIS, «L'église paroissiale de Muraz», dans: *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 33 (1976).

11 Voir note 7.

12 Voir «Témoins du passé dans le Valais moderne. Documentation établie pour l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 par le Service cantonal des Monuments historiques et recherches archéologiques», dans: *L'Ecole valaisanne* XIX, n° 7 (1975), pp. 78–83 (carte générale du réseau paroissial vers 1400 et exemples de démembrements de grandes paroisses).

13 Voir M.-R. SAUTER, «Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens», dans: *Vallesia* V (1950). Suppléments, dans: *Vallesia* X (1955) et XV (1960).

14 La chronologie des fondations de paroisses en Valais est encore peu claire. Voir I. MÜLLER, «Zur Entstehung der Pfarreien im Wallis», dans: *Vallesia* XXII (1967), pp. 5–69; travaillant essentiellement sur la base des vocables, l'auteur a tendance à rajeunir systématiquement les paroisses. C'est du moins ce que montrent les résultats des fouilles archéologiques.

gique. Nous considérons nos très contestables propositions comme autant de stimulants pour un examen plus approfondi des problèmes et pour la découverte de nouvelles voies d'approche.

## II. *Le bas moyen âge: évolution générale*

En dépit de nombreuses variantes locales, l'évolution générale du nombre des hommes se dessine assez clairement en Europe occidentale<sup>15</sup>. La première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle voit la fin d'une phase d'expansion commencée au IX<sup>e</sup>-Xe siècle. Dès les années 1310 interviennent des difficultés de tous ordres qui atteindront leur paroxysme avec la Peste Noire. Ce demi-siècle de dépression a remis en question les équilibres fondamentaux des sociétés et des économies. La seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> seront ceux de leur reconquête progressive. Nos premiers résultats paraissent bien confirmer cette évolution dans le Valais occidental.

### 1. *La fin de l'expansion*

Les «reconnaissances» prêtées en faveur du comte de Savoie dans les châtelainies de Chillon<sup>16</sup> et de Monthey<sup>17</sup> entre 1329 et 1333 permettent de compter assez précisément les Chablaisiens de l'époque. Apparaissent en effet, outre les hommes qui tiennent des biens du comte, ceux qui, bien que tenant leurs terres d'autres seigneurs, payent redevance aux Savoyards en raison de leur résidence dans le baillage du Chablais. Notre analyse se limite pour l'instant aux communes de l'actuel district de Monthey (sauf celles de Val-d'Illiez, de Champéry et de Saint-Gingolph<sup>18</sup>).

Nous recensons 1054 personnes avec leurs familles. L'importance de ces dernières étant inconnue<sup>19</sup>, le nombre des individus reste hypothétique;

15 Il n'existe pas encore, et pour cause, d'ouvrage d'ensemble sur les résultats des recherches en démographie médiévale. On partira utilement de M. REINHARD, A. ARMENGAUD et J. DUPÂQUIER, *Histoire générale de la population mondiale*, 3<sup>e</sup> éd., Paris 1968.

16 Archives cantonales vaudoises, Ab 5 (registre de 148 folios de parchemin).

17 Paris, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, nouv. acq. lat. 2224. Le registre est incomplet. Quelques folios de ce document existent dans les archives valaisannes (Archives d'Etat du Valais, AV 105, n° 1: fragment du répertoire des tenanciers; AV 105, n° 2: fragments concernant Chièzes, Muraz, Illarsaz, *Chenau*, Marende, Chenarlier, *Vernaz*); ils faisaient partie d'un autre exemplaire.

18 Les communes de Val-d'Illiez et de Champéry n'appartenaient pas à la châtelainie de Monthey. La reconnaissance des comuniers de Saint-Gingolph ne comporte pas de dénombrement des feux.

19 Voir plus bas.

nous l'estimons provisoirement à un minimum de 5000 âmes. Si l'on songe que, malgré les progrès de l'agriculture, les 4359 habitants qui peuplaient le district en 1802<sup>20</sup> avaient peine à vivre<sup>21</sup>, on doit supposer que la région présentait en 1329 un grave état de surpopulation; il est patent à Saint-Maurice en 1332<sup>22</sup>.

Seule ville du district, le bourg de Monthey concentre en 1329 le 17,2% de l'ensemble des feux. La paroisse de Troistorrents en regroupe le quart. Les communes de Collombey, de Vouvry et de Vionnaz, dont la plupart des habitants demeurent en plaine, totalisent 41% de la population du district. Enfin, la paroisse de Port-Valais, avec ses 61 feux, est la moins peuplée<sup>23</sup>.

Cet état maximal de la population est alors très récent; les comptabilités savoyardes de la fin du XIIIe siècle indiquent encore une forte croissance: 115 feux à Vouvry avant 1280, 138 en 1288 et 174 en 1329; 103 feux à Vionnaz en 1288 et 107 en 1329; 20 feux à Port-Valais en 1288 et 61 en 1329<sup>24</sup>.

Les difficultés qui interrompent dans les années 1310 le rythme de la croissance européenne marquent également le Chablais. Nous le savons pour Saint-Maurice: des documents mentionnent vers 1325 des maisons inhabitées<sup>25</sup>. En 1332, les syndics reconnaissent que leur ville se dépeuple; ils attribuent ce fait au poids de la fiscalité, mais aussi à l'exiguïté du territoire qui doit nourrir les habitants<sup>26</sup>. Cette remarque évoque la surpopulation et les difficultés d'approvisionnement de la ville<sup>27</sup>. Nous sommes pour l'instant moins bien renseignés sur la campagne. C'est cependant la Peste Noire qui, en 1348 et 1349, marquera la vraie rupture.

## 2. L'épidémie de peste de 1349

Notre documentation décrit d'une manière remarquable les effets immédiats de la peste dans la paroisse de Saint-Maurice; des données moins

20 L. MEYER, *Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900*, Sion 1907, p. 27. Nous avons soustrait la population des communes de Val-d'Illiez-Champéry et de Saint-Gingolph (voir note 18).

21 Nous devons ce renseignement à M. J.-H. Papilloud, que nous remercions.

22 Voir plus bas.

23 Traduits en termes de densité (feux au km<sup>2</sup>), les chiffres sont les suivants: commune de Monthey: 9,07; commune de Troistorrents: 7,3; commune de Collombey-Muraz: 5,15; commune de Vionnaz: 5,1; commune de Vouvry: 5,21; commune de Port-Valais: 3,95. Nos calculs se fondent sur les superficies totales.

24 Les chiffres pour la fin du XIIIe siècle proviennent des comptes des châtelains de Chillon, Archivio di Stato di Torino, Sezioni riunite, inventario 69, Chillon. Pour les chiffres de 1329, voir note 17. On constate le même phénomène dans le Piémont; voir les travaux cités à la note 3.

25 Archives de la ville de Saint-Maurice, Pg 100 et 106.

26 J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. IV (*Mémoires et Documents*, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1re série, t. XXXII), Lausanne 1880, n° 1635.

27 Sur ce point, voir Archives de la ville de Saint-Maurice, Pg 264, a-d.

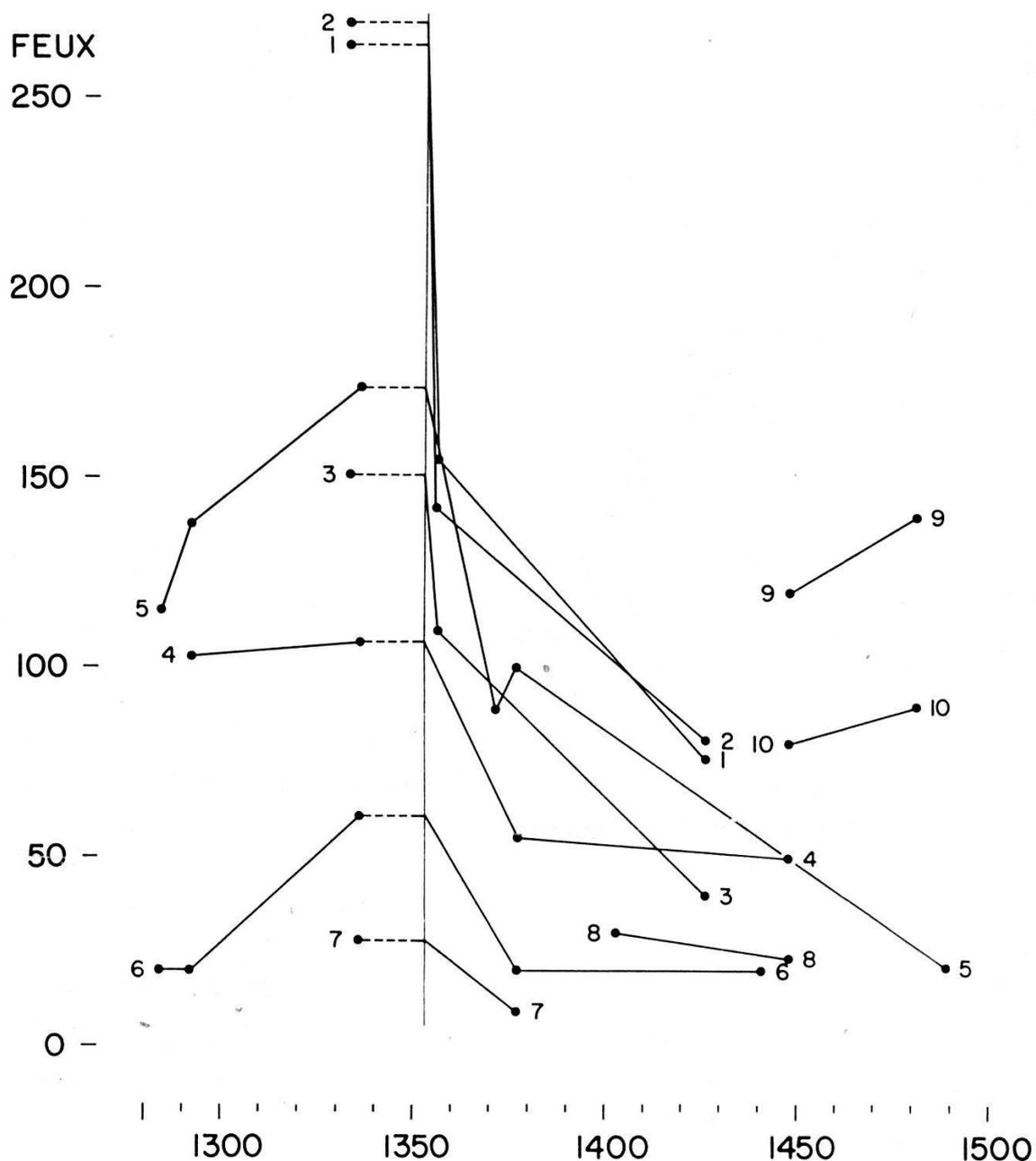


Fig. 1. Evolution démographique de quelques communes valaisannes. Les données figurent dans le Tableau 1. Les numéros des courbes correspondent à ceux des communes dans ce tableau. Le trait vertical correspondant à l'année 1349 marque la Peste Noire; nous avons admis une stabilité de la population entre 1329 (dernières données avant la Peste) et 1349 (trait discontinu).

précises existent pour la châtellenie de Monthey. Nous n'avons pas encore abordé les effets démographiques à long terme de l'évènement et ses conséquences sur la structure de la population<sup>28</sup>.

28 Voir J.-N. BIRABEN, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 tomes, Paris 1975/76 (ample bibliographie, t. II, pp. 186-413).

Tableau 1. Evolution démographique de quelques communes valaisannes (en feux)

	année												
	v. 1280 <sup>a</sup>	1288 <sup>b</sup>	1329 <sup>c</sup>	1332 <sup>d</sup>	1352 <sup>e</sup>	1367 <sup>f</sup>	1373 <sup>g</sup>	1399 <sup>h</sup>	1422 <sup>i</sup>	1437 <sup>k</sup>	1444 <sup>l</sup>	1477 <sup>m</sup>	1485 <sup>n</sup>
Monthey .....			264		152				76				
Troistorrents .....			270		142				81				
Collombey-Muraz			151		110				40				
Vionnaz .....		103		107			55				50		
Vouvry .....	115	138		174		89	100						21
Port-Valais .....	20	20		61			20			20			
Chessel .....				28			9						
Saillon .....								30					
Orsières .....											120	140	
Liddes <sup>o</sup> .....											80	90	

<sup>a</sup> Voir note 24.

<sup>b</sup> Voir note 24.

<sup>c</sup> Voir note 17.

<sup>d</sup> Voir note 16.

<sup>e</sup> Voir note 29.

<sup>f</sup> Archives communales de Vouvry, Pg 65 (déclaration du curé sur le nombre des feux).

<sup>g</sup> Compte de subside; chiffres dans J.-J. BOUQUET, art. cit., tableau XVI. Le compte énumère non seulement les contribuables, mais aussi les exemptés.

<sup>h</sup> Compte de subside; chiffres dans J.-J. BOUQUET, art. cit., tableau XX. Le compte énumère aussi les exemptés.

<sup>i</sup> Archives d'Etat du Valais, AV 81, fasc. 5, n° 3 (inventaire des feux).

<sup>k</sup> Archives d'Etat du Valais, AV 78, n° 72 (déclaration des communiens de Port-Valais).

<sup>l</sup> Visite pastorale de l'évêque Guillaume de Rarogne. Le registre des visites existait encore aux archives épiscopales en 1682 (Archives communales de Val-d'Illiez, D 4; voir aussi D 268, fol. 1<sup>r</sup>-3<sup>r</sup>). Il a sans doute disparu dans l'incendie de la résidence épiscopale en 1788. Nous tenons nos chiffres de copies du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. La source essentielle est la compilation de J.-J. de Quartéry, intitulée *Caliope libri secundi Vallesiae sacrae et profanae, seu Pantheon annotationum a Christo passo usque ad tempora Adriani III de Riedmatten IIII* (Archives d'Etat de Fribourg, fonds Grémaud, Valais, n° 8); on y trouve une analyse brève des actes de visite (pp. 247-260); ceux de Saillon, Orsières, Sembrancher (80 feux), Vionnaz, Val d'Illiez (100 feux), Massongex (18 feux) et Saint-Maurice (100 feux) comportent des indications démographiques. A.-J. de Rivaz reprend une partie de ces chiffres et ajoute la population de la paroisse de Liddes, selon un « extrait communiqué par messieurs du Saint-Bernard » (Archives d'Etat du Valais, Rz 3, p. 565).

<sup>m</sup> Visite pastorale de l'évêque Walter Supersaxo. Le registre a disparu. Nos chiffres proviennent de A.-J. de Rivaz (Archives d'Etat du Valais, Rz 3, p. 644), qui les tient des chanoines du Grand Saint-Bernard.

<sup>n</sup> Archives communales de Vouvry, Pg 267 (déclaration du curé sur le nombre des feux).

<sup>o</sup> Les chiffres qui figurent dans ce tableau ont servi à la construction de la figure 1. N'y figurent par conséquent que les communes pour lesquelles nous possédons au moins deux chiffres.

Les reconnaissances prêtées en 1329 dans la châteltenie de Monthey ont été renouvelées en 1352<sup>29</sup>. La comparaison des deux registres met en évidence l'impact numérique de l'épidémie. Rappelons cependant que la peste n'explique pas à elle seule toutes les différences constatées; nous disposons au moins d'un ordre de grandeur acceptable<sup>30</sup>. Le nombre des personnes enregistrées tombe de 712 (en 1329) à 407 (en 1352), soit une perte d'ensemble de 42,8%. Analysée au niveau local, la chute varie de 20% à 80%; on constate même parfois une augmentation du nombre des feux. Nous ne nous expliquons pas encore ces contrastes; la situation géographique ne joue en tous cas pas de rôle net.

La documentation relative à la paroisse de Saint-Maurice ouvre d'autres perspectives. Nous avons utilisé la liste des décès qu'a tenue le curé au jour le jour, entre le 8 avril et le 8 juin 1349<sup>31</sup>. Les 389 morts mentionnés se distribuent entre la ville (38,3% au minimum<sup>32</sup>) et les onze villages de la paroisse (8,7% en plaine et 52,9% en montagne). Les villages les plus atteints sont aussi les plus proches de Saint-Maurice (115 des 179 décès ruraux); la maladie rayonne donc probablement à partir de la ville. Les hommes forment le 46,8% des défunts; on constate une surmortalité féminine de 10 unités<sup>33</sup>. Les femmes meurent plus nombreuses que les hommes lors du paroxysme épidémique; la mort les épargne ensuite, alors que la mortalité masculine reste constante jusqu'à l'extinction de la maladie. Nous avons constaté le même phénomène à Sion. Le document ne mentionne pas les enfants en bas âge. A cette grave lacune s'en ajoute une autre: le registre ne décrit pas l'ensemble de l'épidémie, mais s'ouvre après le maximum pesteux, que les testaments conservés<sup>34</sup> permettent de fixer à la fin de l'hiver et au premier printemps.

En dépit de ces difficultés, nous avons tenté d'estimer les pertes subies en ville de Saint-Maurice. Après recoupement de plusieurs approches diffé-

29 Paris, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, nouv. acq. lat. 2225. Sur la présence des reconnaissances de 1329 (voir note 17) et de 1352 à Paris, voir J. CORDEY, «Deux manuscrits romands à la Bibliothèque nationale», dans: *Revue Historique Vaudoise* 14 (1906), pp. 121–125.

30 A propos de cette méthode et des problèmes qu'elle pose, voir R. SCHEURER, «La peste de 1349 et ses conséquences dans la région de Neuchâtel», dans: *Musée neuchâtelois*, 3e série, t. IX, n° 1 (1972), pp. 24–32. Voir aussi M. GRAMAIN, «Un exemple de démographie méridionale: la viguerie de Béziers dans la première moitié du XIVe siècle», dans: *La démographie médiévale. Sources et méthodes. Actes du congrès de l'Association des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur public*, Monaco 1972, pp. 33–51 (= *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice*, t. 17).

31 Archives de la ville de Saint-Maurice, fonds des papiers, en voie de classement (chronologique); carnet de 8 folios. Le document nous a été signalé par M. Gilbert Coutaz; nous le remercions. Voir P. DUBUIS, «L'épidémie de peste de 1349 à Saint-Maurice d'Agaune» (texte dactylographié d'une communication présentée au second Colloque sur la Peste tenu à Bâle le 3 juin 1978).

32 Le domicile de 59 personnes reste inconnu.

33 Correspondant probablement au nombre supérieur des femmes dans la population.

34 Archives de la ville de Saint-Maurice, 39 testaments de 1349 (Pg, à la date).

rentes, elles sont de l'ordre d'un gros tiers environ de la population. Qu'en est-il du reste de la paroisse? D'après une enquête officielle, 22 des 36 feux astreints au paiement de la *marescalcia* existent encore en 1350 (–38%); «tous les autres sont éteints en raison de la récente mortalité». Les mêmes enquêteurs estiment que la moitié environ des 240 familles qui devaient la *brenneria* ont disparu<sup>35</sup>. La peste a donc surtout frappé les villages de la paroisse.

Les effets de l'épidémie sont mal connus dans le reste du diocèse. A Sion, d'après les 89 testaments conservés<sup>36</sup>, le paroxysme se produit en juillet, l'épidémie débutant en avril pour se terminer en septembre. Ce retard par rapport à Saint-Maurice suggère une progression de la maladie par la route de la vallée, porteuse d'un trafic encore assez intense.

### 3. Stagnation et reprise démographique

Le choc immédiat de l'épidémie frappe par sa violence. Il ne doit cependant pas en cacher les effets de longue durée, affectant la dynamique des populations, l'activité économique et la structure des sociétés. D'autres éléments jouent un rôle aggravant. Les échos contemporains du marasme économique et du trouble des esprits abondent dans notre région au XVe siècle<sup>37</sup>. Ils montrent que les hommes du temps accordaient à la dépression démographique une place importante dans leur propre explication de la situation<sup>38</sup>.

Nos chiffres confirment pleinement leurs déclarations. De 1350 à 1500 environ, la population diminue ou, dans les cas les meilleurs, stagne. Le fait est clair malgré les corrections que pourrait apporter un «gonflement» des

35 J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. IV, n° 1964, pp. 537–538. Sur la *brenneria*, voir note 50.

36 Archives du Chapitre de Sion, tiroir 16 (fonds des testaments), thèques 74 et 75 (fonds de la Confrérie du Saint-Esprit) et minutes notariales, séries A et B.

37 Sur la situation politique troublée du pays, voir V. VAN BERCHEM, «Guichard Tavel, évêque de Sion, 1342–1375. Etude sur le Vallais du XIVe siècle», dans: *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* 24 (1899). – B. TRUFFER, «Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaia», dans: *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 65 (1971), pp. 1–113 et 197–301; ID., «Die Bischöfe von Sitten zur Zeit des grossen abendländischen Schismas (1378–1417)», dans: *Vallesia XXXIII* (1978), pp. 139–177.

38 Un exemple parmi bien d'autres: en 1416, les hommes de Gryon avertissent l'abbé de Saint-Maurice, leur seigneur, qu'ils ne pourront pas lui verser une taille aussi forte que d'habitude: les terres deviennent stériles et incultes *propter diminucionem hominum eiusdem loci* (Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, tiroir 37, paquet 1, n° 3); ils développent le même argument en 1423 (*ibid.* n° 8). L'intérêt de ce type de documents n'est pas seulement anecdotique; leur abondance permet la constitution d'une véritable «série» qualitative. Comparée à la série des données quantitatives, elle permet une interprétation plus réaliste de ces dernières.

feux<sup>39</sup>. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre au Valais romand: les densités que nous pouvons calculer correspondent à celles des régions voisines du diocèse de Genève<sup>40</sup>.

Il est difficile pour l'instant d'affiner cette évolution générale. La dépression nous paraît cependant beaucoup plus grave dans le Valais savoyard qu'à l'est de Conthey. Lorsqu'ils se sont ébranlés vers l'ouest en 1475, les sujets du prince-évêque de Sion n'ont-ils pas été, comme bien d'autres avant eux, attirés par le vide créé par un pays affaibli?

Les premiers signes de reprise apparaissent en montagne, dans les paroisses de Liddes et d'Orsières, après 1450. Ces indices correspondent-ils à une intensification de l'élevage<sup>41</sup>? Nous n'oserions pour l'instant l'affirmer.

#### 4. Conclusion

L'état encore embryonnaire de nos recherches limite notre rapport à l'établissement d'un constat sommaire des faits démographiques, encore suspendu hors du complexe de relations que l'historien essaye de déchiffrer. Que signifient réellement poussées et dépressions? Où se placent-elles dans l'écheveau des causalités? Comment enfin ont-elles été vécues? Telles sont les vraies questions.

### III. Le bas moyen âge: problèmes particuliers

A l'exception de la mortalité, les paramètres du mouvement naturel des populations (natalité, nuptialité, fécondité) ne peuvent que très rarement être étudiés avec précision au moyen âge<sup>42</sup>. Cela signifie que, s'il peut constater les fluctuations de la population, le médiéviste ne peut généralement pas les expliquer rigoureusement en termes démographiques. Les Alpes de Suisse romande ne contredisent en rien ce désolant constat.

39 Sur ce problème, voir D. HERLIHY et C. KLAPISCH, *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*, Paris 1978, surtout pp. 512-522.

40 L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire (1378-1450)* t. I, Genève 1973, Tableau I, pp. 473-474, et Carte, t. II, p. 508.

41 L. BINZ, *op. cit.*, p. 34, parle d'une «ruée vers les alpages à la fin du moyen âge». La soudaine multiplication, dès les années 1420, des litiges entre communes rurales au sujet des alpages paraît confirmer cette tendance pour le Valais.

42 L'Italie réserve des surprises. Voir l'ouvrage cité de D. HERLIHY et C. KLAPISCH sur la Toscane (note 39).

## 1. La mortalité

De 1382 à 1392, le curé de Saint-Maurice a tenu le compte<sup>43</sup> des sommes que lui rapportaient les décès survenus dans sa paroisse (frais de sépulture, legs au clergé et au luminaire). Le document indique la date précise du décès et l'identité du défunt. Lorsqu'il n'est pas mentionné, le domicile de ce dernier ressort généralement d'autres sources. La taxe de sépulture augmente lorsque le défunt a dépassé l'âge de 14 ans; ce seuil détermine donc deux classes d'âge. Dans tous les cas litigieux, le curé prend soin de noter que l'enfant «avait l'âge»<sup>44</sup>; une troisième classe apparaît ainsi, celle des adolescents de 14 ans révolus. Quant au sexe, on le détermine facilement par le moyen du prénom; seul les *pueri* posent des problèmes<sup>45</sup>.

Le registre mentionne le décès de 291 personnes, soit 26,4 par année. Ce chiffre baisse à 18,1 si l'on néglige les années 1383 et 1392, toutes deux marquées par une poussée épidémique. La mortalité normale varie considérablement d'une année à l'autre, parfois du simple au double. L'analyse géographique des décès montre toutefois que ces fluctuations n'affectent pas l'ensemble de la paroisse, mais l'un ou l'autre de ses villages.

Sur l'ensemble des données, la variation saisonnière de la mortalité marque une pointe forte d'août à octobre; une analyse plus fine permet cependant de l'expliquer par l'épidémie de 1383. En année normale, l'altitude influence nettement le cycle de la mortalité: alors qu'il n'y a pas de fluctuations saisonnières marquées en montagne, une pointe estivale se produit en plaine; les grands marais du Rhône l'expliquent en partie. L'épidémie de 1383 ne touche gravement que les lieux habités de la plaine (à l'exception d'un seul), ce qui n'était pas le cas de la peste de 1349.

En 1381, la paroisse de Saint-Maurice comptait quelque 1600 habitants<sup>46</sup>. En admettant un fort sous-enregistrement des décès d'enfants, le taux de mortalité normale serait au minimum de 12 à 13‰; lors de l'épidémie de 1383, il monte à 57‰ environ.

## 2. La structure des familles et le nombre des enfants

Les administrations médiévales comptent des familles (feux); les démographes voudraient des individus. Ils ne seront sans doute jamais satisfaits

43 Archives d'Etat du Valais, AV 102, fasc. 4, n° 2 (carnet de 36 folios). Nous venons de découvrir aux Archives de la ville de Saint-Maurice (fonds des papiers, en voie de classement) un fragment de registre pour les années 1392–1394. Les données qu'il apporte ne changent rien à ce que nous avons écrit pour les années 1382–1392.

44 Un exemple: *Item die XV<sup>a</sup> mensis julii obiit Willermodus, filius dicti Perroneti de la Miliarderiz. Debet debitum ad plenum, quia habebat hetatem XIII<sup>decim</sup> annorum* (folio 3<sup>v</sup>).

45 Dans des cas tels que celui-ci: *Item die XXI<sup>a</sup> mensis augusti obiit unus puer Johannis Ros de Mez* (folio 5<sup>r</sup>).

46 Estimation faite sur la base des reconnaissances reçues dans la châtellenie de Saint-Maurice en 1381–1382 (Archives d'Etat du Valais, Rz 106).

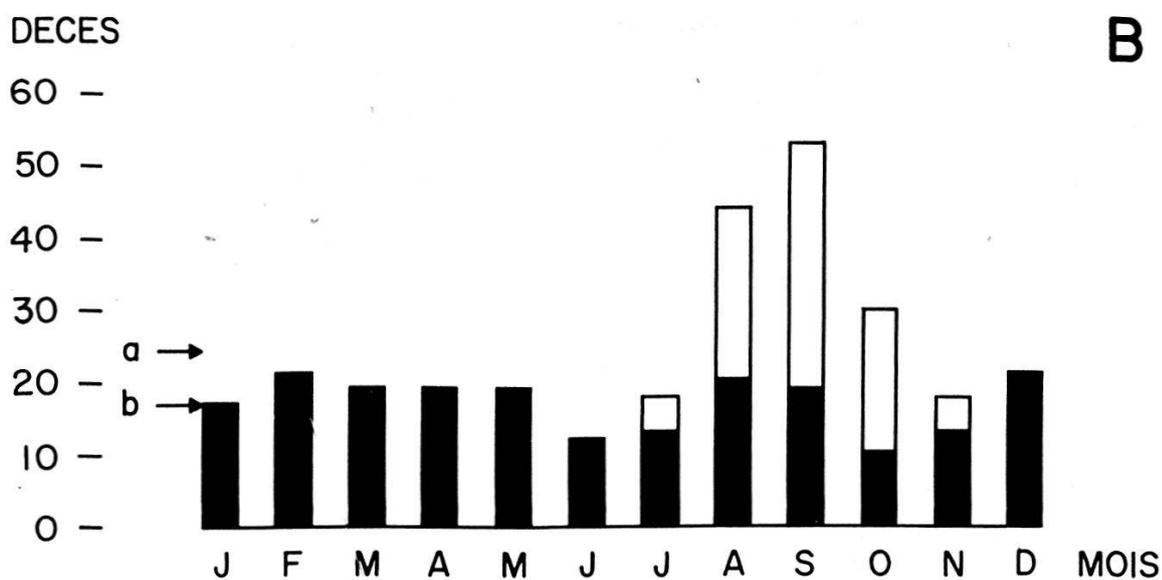
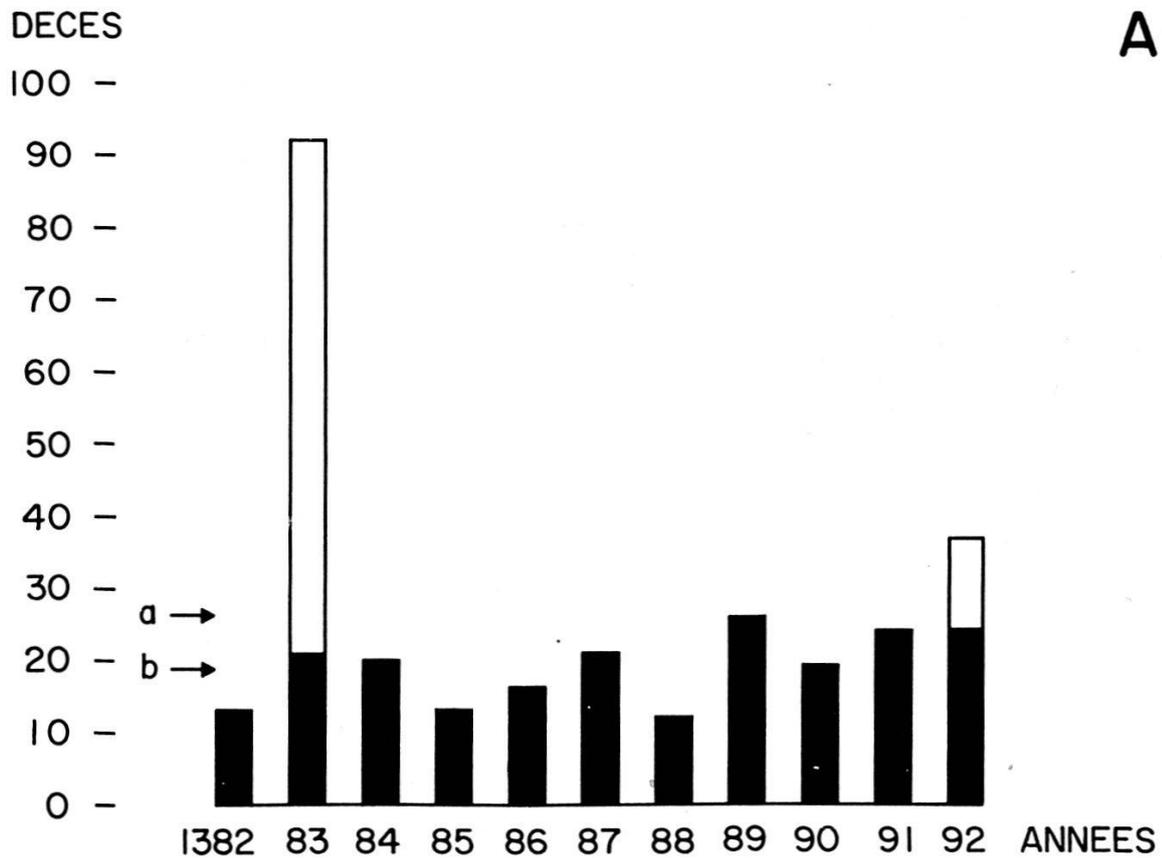


Fig. 2. La mortalité dans la paroisse de Saint-Maurice entre 1382 et 1392. – A: fréquence annuelle des décès; B: fréquence mensuelle des décès; a: moyenne sur l'ensemble des décès; b: moyenne sur les décès normaux. En noir: mortalité normale; en blanc: surplus épidémique.

pleinement: si les sources suffisent à montrer que la taille du feu varie dans le temps et dans l'espace, ainsi qu'en fonction du milieu socio-économique et de la conjoncture, elles ne permettent pas de suivre cette variation avec précision<sup>47</sup>. Après avoir longtemps choisi des coefficients arbitraires, les historiens préfèrent maintenant rester fidèles à leurs sources et compter des feux. Mais, le problème demeurant, les documents relatifs aux dimensions du feu doivent être systématiquement traqués et exploités. Qu'en est-il dans notre région?

Le feu correspond-il à une famille conjugale ou à une famille polynucléaire?<sup>48</sup> Lorsqu'elles comportent des indications sur les obligations fiscales des tenanciers, les reconnaissances constituent une bonne source. C'est le cas des reconnaissances prêtées en 1332 par les hommes de Leysin<sup>49</sup>; ils doivent l'impôt de la *brenneria*, dont l'unité de perception est le feu<sup>50</sup>. Nous avons constaté de nombreux cas de propriété commune des biens fonciers par plusieurs frères; aux yeux du percepteur de la *brenneria*, chacun de ces frères représente cependant un feu. La famille conjugale domine donc nettement; seuls 14% des feux de Leysin correspondent à des familles polynucléaires, formées de deux ou trois frères avec leurs femmes et leurs enfants. Notre source associe par ailleurs clairement la notion de feu à celle de communauté d'habitation: les feux complexes déclarent toujours une seule maison.

Quel est le nombre des enfants? Les actes émanés des chancelleries de Sion et de Saint-Maurice jusqu'au début du XIVe siècle constituent sur cette question une excellente documentation. Le droit coutumier valaisan prévoit, lors de l'aliénation d'un bien par le chef de famille, l'assentiment explicite des membres de cette dernière<sup>51</sup>. Ces actes comportent donc souvent des descriptions de familles où sont mentionnés les parents, les enfants majeurs et, sans énumération nominative, les enfants mineurs<sup>52</sup>. Les sondages auxquels nous avons procédé nous ont convaincus de la validité de la source, mais aussi de certaines difficultés. Elles se résument au fait que la catégorie des personnes qui recourent à un notaire n'est peut-être pas représentative de l'ensemble de la population<sup>53</sup>.

47 Voir l'ouvrage cité à la note 39. Voir aussi R.-H. BAUTIER, «Feux, population et structures sociales au milieu du XVe siècle: l'exemple de Carpentras», dans: *Annales. Economies, sociétés, civilisations* 1959, pp. 225-268.

48 L'ouvrage fondamental est P. LASLETT et R. WALL (éd.), *Household and family in past time*, Cambridge 1972.

49 Voir note 16.

50 Nous ne savons pas à quoi correspond exactement cette redevance.

51 Voir G. PARTSCH, *Das Mitwirkungsrecht der Familiengemeinschaft im älteren Walliser Recht (laudatio parentum et hospicium)*, Genève 1955.

52 Par exemple: ... *ego Willermus ..., laudatione Salomee, uxoris mee ..., et laudatione Johannis et Petri, filiorum meorum, et Beche, uxoris eiusdem Johannis, filii mei, pueri eius erant impubes, vendidi ...* (Archives du Chapitre de Sion, Minutaires, série A, n° 5, p. 102, n° 1. – Cité par G. PARTSCH, *op. cit.*, p. 20, note 3, c).

53 M. R. Tschopp prépare sous la direction du professeur Peter Rück un mémoire de licence sur

#### *IV. Bilan et perspectives*

Il ne serait guère prudent de tirer de grandes conclusions de nos résultats «pointillistes». L'évolution générale du nombre des hommes ne présente pas d'originalité frappante; mais le Chablais représente-t-il bien le monde alpin? L'étude des hautes paroisses de l'Entremont pourrait aboutir à des surprises. D'autre part, nous avons volontairement ignoré les villes, dont la dynamique propre détermine une évolution particulière<sup>54</sup>.

Nous insistons encore une fois sur l'évidence qu'une analyse démographique isolée de tout contexte économique et sociologique n'a pas de sens historique. C'est peut-être dans les relations de causalité complexes qui s'établissent entre les faits démographiques, d'une part, et les réalités économiques et sociales, de l'autre, qu'apparaîtront les particularités alpines.

cette question; il étudie les actes des années 1290–1310 contenus dans le Registre de chancellerie d'Anniviers (Archives d'Etat du Valais, AV L 162).

54 La démographie de Sion est abordée dans: A. LUGON, *La taille de 1410: un reflet de la société sédunoise des débuts du XVe siècle*, mémoire de licence dactylographié, Lausanne 1978. Sur Saint-Maurice, voir G. COUTAZ, «La ville de Saint-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste. Etude d'histoire sociale d'après la liste des contribuables de 1303», dans: *Vallesia* XXXIV (1979).